

Dossier de presse

Janvier 2026

Emmanuel Grégoire

La sécurité en hyper-proximité,
un impératif pour les Parisiennes
et les Parisiens !

Emmanuel Grégoire Candidat à la mairie de Paris

« Paris est une capitale intense, vibrante, et c'est sa force. Mais cette énergie ne peut jamais se traduire par un recul de la tranquillité publique, à laquelle les Parisiennes et les Parisiens aspirent légitimement.

La vision que je porte défend donc l'essentiel : vivre et circuler sereinement. Travailler, élever ses enfants, se divertir, se retrouver, sortir et rentrer chez soi sans crainte. Profiter pleinement de Paris, et singulièrement de son quartier, sans avoir à s'adapter continuellement. Pouvoir échanger aussi avec un interlocuteur fiable lorsqu'une incivilité récurrente ou une nuisance vient gâcher la vie.

Préserver le caractère unique de Paris tout en améliorant la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens, quel que soit leur quartier, leur âge, leur genre, leur apparence, leur orientation sexuelle, leur histoire ou leur situation : voilà l'objectif que je me fixe.

Je veux être un maire qui protège, concrètement, chaque jour, et qui obtient des résultats. Pour cela, comme dans tous les grands champs d'action municipale, ma méthode sera celle de l'**hyper-proximité et de la coopération**. Être présents, écouter, agir, voilà la conception que j'ai du rôle de maire mais aussi ce que j'attends de la police municipale parisienne au quotidien. Chaque année, aux côtés des maires d'arrondissement sur lesquels je souhaite pleinement m'appuyer, je rendrai compte de son action sur l'ensemble du territoire parisien, au plus près des habitantes et des habitants.

Depuis 2021 et la création de la police municipale parisienne, des fondations solides ont été posées, permettant d'assurer une présence quotidienne de proximité et de lutter contre les incivilités (malpropreté, infractions routières, nuisances sonores, comportement inapproprié) dans les rues et les jardins de la capitale. Mais pour la prochaine mandature, je souhaite aller plus loin.

Je souhaite proposer une sécurité en hyper-proximité aux habitantes et habitants de la capitale. Cette doctrine d'hyper-proximité repose sur une vision globale, équilibrée, et résolument opérationnelle. Elle implique :

1. une présence continue et visible dans l'espace public de la police municipale, dans tous les quartiers et auprès de toutes et tous : du bleu sur le terrain à Paris !
2. une relation de confiance avec les habitants, construite dans le dialogue, notamment via des référents de quartier : un interlocuteur lorsqu'un besoin émerge ou qu'une situation l'impose !
3. une coordination efficace avec l'ensemble des acteurs. Je souhaite singulièrement m'appuyer sur le trinôme maire d'arrondissement - commissaire de police - chef de police municipale pour cela. Elues et élus locaux, police nationale, justice, associations, bailleurs, commerçants, établissements scolaires, acteurs de la prévention et de la médiation, tous ont un rôle à jouer pour garantir la sécurité de toutes et tous !

Cette méthode suppose d'assumer une exigence forte vis-à-vis de l'État : la police municipale parisienne est prête à répondre au besoin d'une police du quotidien qu'expriment les Parisiennes et les Parisiens. Mais cela ne peut en aucun cas être un prétexte à son désengagement. Dans le cadre légal actuel, c'est à l'État qu'il revient aujourd'hui de lutter contre la délinquance, les violences, les trafics et d'assurer le maintien de l'ordre public. Si cette exigence est respectée, cette méthode de l'hyper proximité permettra d'apaiser durablement, de prévenir, et de répondre vite et bien aux incivilités, aux violences et aux situations de vulnérabilité. »

Répartition des compétences entre la Police municipales et la Police nationale

Pour rappel, la Police Municipale parisienne a été créée en 2021 à l'initiative de la Maire de Paris Anne Hidalgo afin d'assurer une présence quotidienne de proximité pour les Parisiennes et les Parisiens et lutter contre les incivilités (malpropreté, infractions routières, nuisances sonores, comportement inapproprié) dans les rues et les jardins de la capitale.

Organisés en 17 divisions territoriales, les policières et les policiers municipaux sont des agents de proximité. Elle n'a ni les mêmes compétences ni les mêmes missions que la police nationale qui lutte contre la délinquance, les violences, les trafics et assure le maintien de l'ordre public.

Les missions de la Police Municipale s'articulent autour de la prévention, du dialogue et de la médiation, au plus proche des jeunes et des personnes vulnérables, de la sécurisation en assurant une présence visible et rassurante dans l'espace public et de la sanction, notamment en cas d'infraction routière ou d'incivilités (jets de mégots, épanchements, dépôts sauvages, nuisances sonores, sécurité routière, stationnement sauvage).

C'est cette présence de proximité au quotidien que je souhaite renforcer.

Il convient également de rappeler que les compétences du maire de Paris sont plus limitées que celles des maires des autres villes.

En effet, dans la plupart des communes, le maire peut prendre une décision d'hospitalisation d'office en cas de danger grave et imminent lié à des troubles mentaux. À Paris, ce pouvoir appartient au préfet de police. Le maire ne peut ni décider, ni signer la mesure. Il peut seulement alerter ou transmettre une information.

Aussi, à Paris, le maire peut agir sur le bruit du quotidien, mais dès que la nuisance est liée à une activité professionnelle, le pouvoir de police bascule vers l'État. C'est une singularité parisienne qui limite la capacité du maire à garantir pleinement la tranquillité publique.

Une réalité à regarder en face

Depuis 2021, date de la création de la police municipale parisienne par la majorité de gauche, près de 5 millions de procès-verbaux liés aux déplacements ont été dressés à Paris, et plus de 326 000 verbalisations pour incivilités ont été réalisées. Ces chiffres traduisent à la fois une mobilisation réelle des services municipaux et une attente forte des habitants face aux nuisances qui dégradent la qualité de vie.

Dépôts sauvages, terrasses non conformes, ventes à la sauvette, incivilités routières : ces comportements, parfois qualifiés de « petits faits », ont en réalité un impact majeur sur le cadre de vie et le sentiment de sécurité. Lorsqu'ils se répètent, ils nourrissent un sentiment d'abandon et d'injustice. La réponse publique doit être ferme, lisible et profondément ancrée dans les quartiers.



Mes propositions pour une sécurité en hyper-proximité à Paris

- 1. Visible.** La police municipale doit protéger et rassurer dans tous les quartiers.
- 2. Accessible.** La police municipale doit être, à chaque heure, aux côtés de toutes et tous, et particulièrement des plus vulnérables.
- 2. Intégrée dans un *continuum* de sécurité.** Coopérer de façon constante pour répondre aux besoins des Parisiennes et des Parisiens.

1. Une police municipale de proximité, visible et présente partout où cela est nécessaire

● Plus de bleu sur le terrain, 24h sur 24.

Je veux que la police municipale incarne pleinement la proximité. Visible, identifiable, accessible, elle doit être un repère rassurant pour les habitants, un acteur du quotidien capable d'écouter, de prévenir, d'accompagner et de protéger.

Aujourd’hui, la police municipale parisienne repose sur un maillage territorial solide : **3 800 agents**, répartis en **17 divisions**, appuyés par plus de **200 référents de quartier**. Cette organisation permet une connaissance fine des territoires et des usages, indispensable pour agir efficacement et durablement.

Nous allons renforcer ce maillage. Cela passera par **un renforcement massif des effectifs**. Je souhaite 1 000 agents supplémentaires, pour un objectif d’au moins 5 000 policiers municipaux à la fin de la mandature et par une diversification des modes d’intervention :

- **De nouvelles Brigades anti-incivilités**, notamment en matière de propreté, alors que plus de 102 000 PV pour dépôts sauvages ont été dressés depuis 2021 ;
- **De nouvelles brigades nocturnes supplémentaires**, dotées de pistolets à impulsion électrique ;
- **De nouvelles patrouilles en VTT et fat bikes électriques** pour intervenir rapidement dans les zones denses, pacifier l'espace public et et sanctionner les incivilités routières, quel que soit le moyen de transport.

Les incivilités routières font également l’objet d’une action déterminée : depuis janvier 2025, plus de **117 000 verbalisations pour circulation non autorisée sur les voies de bus** ont été réalisées, ainsi que **8 500 pour stationnement gênant**. Sur le périphérique limité à 50 km/h, plus de **25 800 PV** ont été dressés en quelques semaines. Faire respecter les règles, c'est protéger tous les usagers. J'attends de la police municipale qu'elle fasse baisser la tension sur le terrain et donc une action plus accrue encore en matière de lutte contre les incivilités routières et la violence motorisée.

- Des kiosques de la police municipale pour une présence visible et accessible

Je déployerai des **kiosques de la police municipale** dans chaque arrondissement et sur les points de tension identifiés. Inspirés des koban japonais, ces kiosques seront **des points de contact visibles, identifiables et immédiatement accessibles**, permettant de signaler un problème, d'être orienté ou de bénéficier d'une prise en charge rapide.

Légers et mobiles, ces kiosques pourront être déplacés selon les besoins : nuisances récurrentes, événements, pics saisonniers ou transformations urbaines. Leur **présence nocturne** est essentielle pour répondre aux moments où le sentiment d'insécurité est le plus fort.

Ils viendront compléter l'action des référents de quartier, pour une police municipale **présente au bon endroit, au bon moment**, et pleinement connectée aux réalités du terrain.

Ce choix repose sur un choix clair : celui de l'hyper-proximité. Je veux construire un plan par quartier, avec des objectifs précis définis à partir de ce que les habitants expriment, et des moyens spécifiquement affectés à chaque quartier pour y répondre concrètement.





- **Une vidéoprotection ciblée,
au service du terrain**

La vidéoprotection est un outil d'appui, jamais une fin en soi. Elle doit être **ciblée, proportionnée et évaluée**. Le plan parisien a permis le déploiement de **320 caméras supplémentaires sur 64 sites**, complétées par **450 caméras sur 90 sites** dans le cadre des JOP.

Je souhaite aller plus loin avec **500 caméras tactiques mobiles**, déployées sur les « hot spots », qui pourront être déplacées en fonction des besoins et lorsque la situation évolue. L'objectif est clair : **renforcer l'efficacité des patrouilles et sécuriser les interventions**, sans jamais remplacer la présence humaine.

2. Une police municipale accessible, qui protège tous les publics

● Garantir le droit à la nuit pour les femmes

Il est **inacceptable qu'une femme ne puisse pas rentrer chez elle en sécurité, de jour comme de nuit**. La ville doit agir pour que la peur cesse d'être une norme.

Je lancerai un grand plan « **droit à la nuit** », combinant éclairage renforcé, aménagements urbains sécurisés, présence humaine et prévention active :

- **Suppression des zones insuffisamment éclairées** grâce des plans d'éclairage public conçus localement avec les usagères
- **Installation de boutons d'alerte sur l'ensemble des abribus**, permettant d'alerter immédiatement les services de police et d'urgence ;
- **Campagnes de sensibilisation contre le harcèlement de rue**, visant à mobiliser l'ensemble de la population et à particulièrement les hommes dans la lutte contre le harcèlement sexiste.

Les kiosques de police municipale seront par ailleurs placés, en concertation avec les maires d'arrondissement, sur les sorties de grands sites de transports.

Ces mesures visent à rendre la nuit **sûre pour toutes**, pour que chaque Parisienne puisse se déplacer en confiance, sans appréhension.

● Sécurité et accompagnement pour les seniors

La protection des seniors est une **priorité absolue**, avec des mesures concrètes et mesurables, combinant **prévention, protection et accompagnement**, pour que les seniors puissent vivre sereinement et en toute autonomie.

Nous allons renforcer le dispositif **Tranquillité Senior** afin que chaque personne âgée puisse effectuer ses démarches quotidiennes en toute sérénité. Cela concerne notamment **les dépôts et retraits d'argent**, les rendez-vous administratifs ou les situations sensibles, ainsi que **la prévention contre les arnaques et escroqueries** ciblant les seniors. L'objectif est que chaque senior puisse circuler et agir dans la ville sans inquiétude, avec **un accompagnement concret et humain**.

Pour chaque situation nécessitant un suivi particulier, **un référent de la police municipale sera identifié et disponible pour les seniors**. Ce référent devient le **point de contact privilégié**, garantissant que toute alerte, plainte ou besoin de soutien soit pris en charge rapidement et efficacement. Il assure la coordination avec les équipes de prévention, les services sociaux et les autres acteurs municipaux, pour que chaque senior se sente **éc�té, protégé et accompagné dans la durée**.

● Prévenir la délinquance chez les jeunes

La prévention est la clé d'une sécurité durable. Depuis 2020, **78 M€ ont été investis dans la prévention spécialisée**, et je souhaite amplifier ces efforts.

Chaque établissement scolaire disposera d'un policier municipal référent prévention/sécurité chargé, en lien avec les équipes de médiation, de :

- **Accompagner les parents** et coordonner les actions avec les équipes éducatives ;

- **Lutter contre le harcèlement scolaire**, via des interventions pédagogiques et des partenariats avec les associations locales ;
- **Assurer la coordination avec la police et l'éducation nationale**, pour répondre efficacement aux situations à risque et lutter contre les rixes scolaires afin de protéger notre jeunesse.

L'**agence du TIG** sera renforcée grâce à un nouveau partenariat avec le Tribunal judiciaire pour proposer des réponses éducatives et responsabilisantes, permettant d'éviter la récidive et de restaurer le lien social. Je ferai notamment de la lutte contre les tags et les incivilités de propriété une priorité.

● Réduire les risques liés aux drogues et protéger les plus vulnérables

En lien avec la préfecture de police et les mairies d'arrondissement, la sécurité passera également par la **réduction des risques liés à la consommation illégale de drogues**, combinant prévention, accompagnement et répression ciblée :

- Soutien renforcé aux structures de prise en charge spécialisées (CAARUD, maraudes, salles de consommation) qui ont montré scientifiquement leur efficacité à réduire les nuisances dans l'espace public et la souffrance des malades, et accompagnement renforcé des usagers de drogues vers ces structures pour **mettre fin à la consommation de drogue dans l'espace public** ;
- Partenariat renforcé avec la police nationale pour lutter contre les réseaux de deal et réduire la délinquance liée à la consommation dans l'espace public et les immeubles.

Pour les personnes en errance psychiatrique, nous mettrons en place des unités **spécialisées avec psychologues et travailleurs sociaux**, disponibles 7j/7 ainsi qu'un **grand plan « Logement d'abord »**, garantissant un accompagnement ambitieux, humain et durable, afin de sécuriser ces publics - et ainsi l'ensemble des usagers de l'espace public - tout en respectant leur dignité.

3. Une police municipale qui coopère de façon constante

- S'appuyer sur le trinôme maire d'arrondissement - commissaire de police nationale - chef de police municipale d'arrondissement

Je veux renforcer la logique de proximité en m'appuyant sur un trinôme clair et opérationnel : **maire d'arrondissement, commissaire de police nationale et chef de la police municipale d'arrondissement**. C'est à cette échelle que les réponses peuvent être adaptées, coordonnées et évaluées. La sécurité ne se pilote pas depuis un bureau central : elle se construit quartier par quartier.

Cependant, le travail en matière de sécurité de proximité ne sera pas suffisant s'il n'est pas complété par davantage d'articulation entre la police municipale et la police nationale sur le terrain.

- Une complémentarité exigeante avec l'État avec une méthode d'efficacité et de transparence : rendre des comptes pour créer la confiance

Je souhaite renforcer les moyens et le champ d'action de la police municipale, tout en posant une ligne claire en contrepartie : pas question que l'Etat se désengage à Paris - il devra garantir le maintien des effectifs et de l'engagement de la Police nationale. L'exemple des JO a montré que l'Etat en était capable.

Je veux également travailler avec l'État pour lever les blocages qui empêchent aujourd'hui la police municipale d'agir efficacement sur certaines infractions à la tranquillité publique qui aujourd'hui relèvent légalement encore principalement de la police nationale (vente à la sauvette, tags, entraves à la circulation...). Je ne suis en revanche pas favorable à étendre les missions de la police municipale sur les fonctions régaliennes qui incombent à l'Etat : la lutte contre la délinquance moyenne et lourde, le banditisme ou contre les stupéfiants et le narcotrafic.

Si le gouvernement venait malgré tout à étendre les missions de la police municipale sur ces enjeux, j'ouvrirai alors un débat citoyen sur l'armement de la police municipale, en tenant compte des évolutions législatives.

Car la sécurité c'est aussi écouter, accompagner, prévenir et protéger tous les habitants, partout et tout le temps. La transparence est une condition indispensable de l'efficacité et de la confiance durable : je rendrai compte régulièrement de l'activité de la police municipale, et je demanderai à l'Etat d'en faire de même en ce qui concerne la police nationale.

Pour une capitale sûre, apaisée et proche des habitants

La sécurité se construit au quotidien, au coin des rues, dans les squares, aux abords des écoles et dans chaque quartier où les Parisiennes et les Parisiens vivent et circulent. C'est là que je veux être présent, visible et attentif, pour comprendre les besoins, détecter les tensions et agir rapidement.

Je veux une police municipale visible, structurée et humaine, agissant en proximité avec les habitants, complétée par des référents de quartier, des kiosques mobiles identifiables et des patrouilles adaptées aux réalités locales. Je veux que chacun puisse se sentir écouté, protégé et respecté, partout et à tout moment. Une présence policière qui apaise le quotidien, mais protège aussi là où le sentiment d'insécurité est le plus fort, notamment la nuit, dans les zones sensibles ou lors d'événements particuliers.

Je veux protéger les femmes, les seniors, les jeunes et les personnes vulnérables, prévenir les incivilités et réduire les risques liés aux drogues et à la délinquance. Agir avec fermeté et humanité, en combinant prévention, accompagnement et répression ciblée. Chaque Parisienne et chaque Parisien doit pouvoir vivre et se déplacer en confiance, sans peur ni stress.

Je m'engage à faire de Paris une ville rassurante et prévisible. Une sécurité tangible et partagée, incarnée par une police proche des habitants, des dispositifs concrets dans chaque quartier et un suivi constant des actions menées.

Je veux que chaque quartier retrouve le plaisir de vivre librement, et que chacun sente que sa sécurité est une priorité non négociable.

Mon engagement est clair : je serai présent sur le terrain et mettrai tous les moyens nécessaires pour protéger et rassurer les Parisiennes et les Parisiens, partout et tout le temps.

Le jour, la police apaise. La nuit, elle protège.

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel Grégoire pour Paris